



**ACCORD
D'UN PERMIS DE DEMOLIR DÉLIVRÉ
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE
DE SOISY SUR ECOLE**

DOSSIER PD N° 091 599 25 50001

<p>Déposé le 22/04/2025</p> <p>Par : Commune de Soisy sur Ecole</p> <p>Représentée par : Monsieur Franck LEFÈVRE, Maire</p> <p>Demeurant : 1 Place de la Mairie 91840 Soisy-sur-École</p> <p>Sur un terrain sis : 3 Rue de Bois Net 91840 Soisy-sur-École</p> <p>Cadastré : C665</p> <p>Superficie du terrain : 749 m²</p>	<p>Pour : Démolition complète de l'ancien hangar affecté à un usage de caserne de pompiers puis de dépôt de matériel.</p> <p>Surface de plancher totale : m² Existante : m² Créée : m² Démolie : m²</p>
--	--

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L421-2, L421-6, L441-1 à L444-1 et R421-19 à R421-22,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 juin 2015,

Vu la zone UA du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'avis de dépôt de la demande de Permis de démolir déposée en mairie de SOISY SUR ECOLE en date du 22/04/2025 et affiché le 22/04/2025,

Vu l'avis conforme Favorable de l'Architecte des bâtiments de France en date du 19 juin 2025,

ARRÊTE

Article 1 : Le Permis de démolir est **ACCORDÉ**.

Affiché du : 26/06/2025
au : 26/08/2025
Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2025

DOSSIER PD N° 091 599 25 50001

Page 1/2

Fait à Soisy-sur-École
Le 25 juin 2025
Franck LEFÈVRE,
Le Maire

